

RAPPORT D'ESSAIS CKL21/A165/PR01

RAPPORT DE SURVEILLANCE DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT BIOSURVEILLANCE PAR BRYOPHYTES



CIMENTS CALCIA SITE D'AIRVAULT

Campagne : le 22 septembre 2021

Prélèvement effectué par

A. GUERRY--GRIVAUD

Fait à Sainghin-en-Mélantois,

Le 3 décembre 2021 – Version 02 A l'attention de Mme SAINTE-ROSE-FANCHINE

Responsable activité AA

A. BARRET

<u>Vérificateur/Approbateur :</u> Référent Technique AA **M. SENOUCI**

Le rapport comporte 60 pages. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport est issu du modèle rapport « FE 11 119 - V00 du 28-09-2021 ». Ce rapport (version 2) annule et remplace le rapport (version 1) en date du 10/11/2021.



PREAMBULE

La Société CIMENTS CALCIA, appartient au groupe **HEIDELBERG**CEMENT dont l'activité consiste en la production de ciments et liants hydrauliques, sur la commune de AIRVAULT.

CIMENTS CALCIA exploite pour ce faire, dix usines sur le territoire français. L'ensemble des usines est certifié ISO 14 001. Pour ces dernières, CIMENTS CALCIA a rédigé un cahier des charges pour confier la prestation de l'impact sur l'environnement des retombées atmosphériques de dioxines / furanes et de métaux à un organisme spécialisé en la matière.

Conformément aux autorisations d'exploiter des différentes usines du groupe CIMENTS CALCIA, une surveillance annuelle de l'impact sur l'environnement est effectuée.

Suite à l'élaboration d'une proposition de protocole inscrite dans le cadre de l'appel d'offre référencé DITE-AIR-2018-02, CIMENTS CALCIA a mandaté la société KALI'AIR afin de réaliser les prélèvements de bryophytes pour les campagnes de biosurveillance passive, selon la proposition commerciale référencée O 18-286 version 03. Le rapport est conforme à cette proposition commerciale

Le présent rapport d'essais synthétise les résultats de la campagne de mesures de dioxines, furanes et métaux par biosurveillance passive (bryophyte) réalisée le 22 septembre 2021 aux alentours du site d'Airvault.

Les données météorologiques six mois avant la prise des échantillons ont été récupérées auprès d'une station météorologique METEO FRANCE, capable de mesurer la vitesse, la direction du vent, la pluviométrie et la température.



SOMMAIRE

PREAMBULE	
SOMMAIRE	3
NOTE DE MODIFICATION DE VERSION	4
LISTE DES FIGURES	5
DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE ET DE SON ENVIRONNEMENT	6
SITE DE L'ETUDE	6
CRITERE DE SELECTION DES ZONES DE PRELEVEMENTS	3
LOCALISATION DES ZONES DE PRELEVEMENTS	
DETAIL ZONE 1	
DETAIL ZONE 2	11
DETAIL ZONE 3	12
DETAIL ZONE 4	13
DETAIL ZONE 5	14
GENERALITES	
PRESENTATION ET INTERET DES PRELEVEMENTS	15
GENERALITES	
PRINCIPE DE MESURE ET GRANDEUR CARACTERISEE	16
UNITES DE MESURE	
DIOXINES ET FURANES	
METHODOLOGIE ET INVESTIGATIONS	20
PRELEVEMENTS	20
CONDITIONNEMENT POST EXPOSITION	20
ANALYSES	21
INCIDENTS PENDANT LA PERIODE DE PRELEVEMENT	21
CONDITIONS METEOROLOGIQUES	22
DESCRIPTION DE LA STATION	22
ANALYSE DU REGIME DES VENTS	22
CONDITION CLIMATIQUES	24
RESULTATS D'ANALYSES	25
DIOXINES/FURANES	25
METAUX LOURDS	29
VALEUR DE REFERENCE	30
METAUX LOURDS	31
DIOXINES ET FURANES	32
CONCLUSION	33
SYNTHESE INTERCAMPAGNE	34
ANNEXES	41
LISTE DES ANNEXES	Δ1



NOTE DE MODIFICATION DE VERSION

- Les modifications de la présente version ont porté sur :
 - o Page 2 : retrait de la certification « ISO 9001 » dans le texte du préambule
 - o Page 7 : précision sur les arrêts ponctuels des fours et de broyeurs au cours de la campagne



LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Extrait de carte IGN	6
Figure 2 : Carte satellite	7
Figure 3 : Localisation des zones de prélèvements	9
Figure 4 : Localisation zone 1	10
Figure 5 : Localisation zone 2	11
Figure 6 : Localisation zone 3	12
Figure 7: Localisation zone 4	13
Figure 8 : Localisation zone 5	14
Figure 9 : Exemple de zone	16
Figure 10 : Liste des 17 congénères analysés	17
Figure 11 : Facteur d'équivalence toxique PCDD/F	19
Figure 12 : Tableau des investigations réalisées	20
Figure 13 : Protocoles analytiques	21
Figure 14 : Répartition et fréquence des vents dominants et secondaires	22
Figure 15 : Rose des vents de la période de prélèvement	23
Figure 16 : Cartographie des impacts supposés par le vent	24
Figure 17 : Données analytiques	25
Figure 18 : Résultats des PCDD/F zones 1&2&3	26
Figure 19 : Résultats des PCDD/F zones 4&5	27
Figure 20 : Teneurs des PCDD/F sur l'ensemble des zones	28
Figure 21 : Résultats des métaux lourds	2 9
Figure 22 : Teneurs des métaux lourds en fonction de l'orientation des vents	2 9
Figure 23 : Seuils atypiques des métaux lourds - ADEME	31
Figure 24 · Seuils atyniques des PCDD/F - ADFMF	32

DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE ET DE SON ENVIRONNEMENT

SITE DE L'ETUDE

L'usine CIMENTS CALCIA est basée sur la commune d'AIRVAULT dans le département des Deux-Sèvres (79).

La société est implantée rue du Fief d'Argent, le long du ruisseau de la Fontaine de Gimelèse.

L'environnement proche du site est composé :

- Au Nord, de la route départementale D725E, des premières habitations de la commune d'Airvault, d'une zone industrielle regroupant une dizaine de sociétés et de terrains agricoles ;
- 🔖 A l'Est, d'une carrière d'extraction de matériaux et de terrains agricoles ;
- 🔖 Au Sud, de terrains boisés et agricoles, les habitations du hameau « Le Fief au Jau » ;
- A l'Ouest, des routes départementales D46 et D121, de quelques habitations de la commune d'Airvault et de quelques sites industriels.

L'extrait de carte IGN et la vue aérienne ci-après permettent de localiser le site.

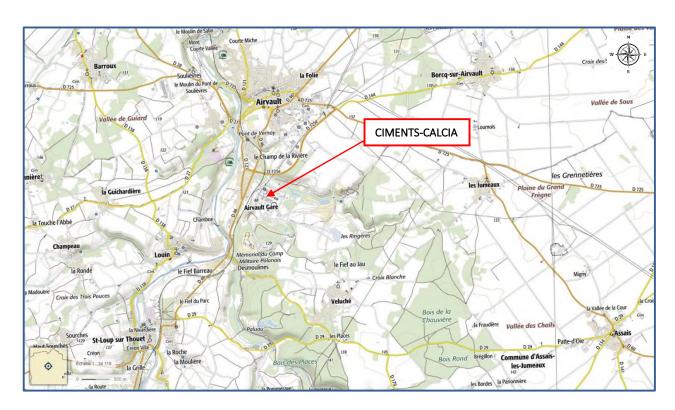


Figure 1 : Extrait de carte IGN

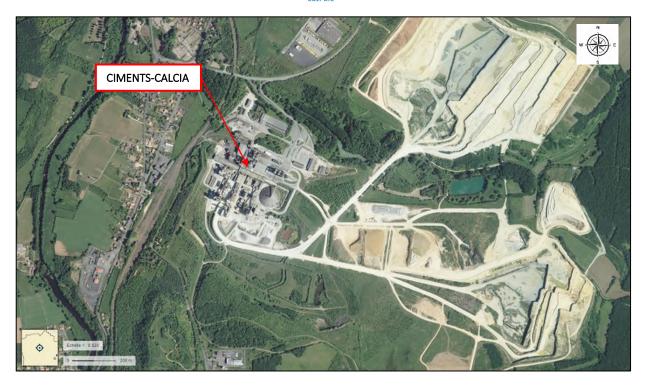


Figure 2 : Carte satellite

Concernant les six mois précédant la journée de prélèvement (le 22 septembre 2021), les chiffres de production sont les suivants :

- Production ciment (du 22/03 au 22/09/2021) : 451 139,565 tonnes
- Production clinker (du 22/03 au 22/09/2021) : 342 646 tonnes

L'usine a été en fonctionnement sur toute la période soit 185 jours, au cours desquels certaines installations de broyage et les fours ont pu être à l'arrêt ponctuellement.



CRITERE DE SELECTION DES ZONES DE PRELEVEMENTS

La société KALI'AIR se base sur les critères de sélection suivants pour l'échantillonnage :

- √ L'étude de dispersion de la pollution réalisée par la société KALIES en 2019 (Annexe 1);
- ✓ Les sources environnantes de poussières (industries voisines, voies routières, etc.);
- ✓ Les établissements pouvant accueillir des populations sensibles ;
- ✓ Les zones situées hors des retombées de poussières pour les zones témoins ;
- ✓ Une distance de retombées de poussières sur plusieurs centaines de mètres.

Par ailleurs, conformément à la norme NF EN 16414, les zones de prélèvements sont validées après vérification des éléments suivants :

- ✓ Accès à une zone la plus dégagée possible (absence d'obstacle susceptible d'interférer avec les retombées sur les mousses) ;
- ✓ Collecte possible sur des substrats aussi plans que possible (< 30°) pour éviter tout enrichissement des dépôts sous l'effet de la pente et ainsi fausser les mesures ;
- ✓ Prélèvement possible en dehors de zones inondées ;
- ✓ Choix des substrats identiques entre les différentes stations de prélèvements possible.



LOCALISATION DES ZONES DE PRELEVEMENTS

L'extrait de carte ci-dessous présente l'emplacement des zones de mesure autour du site de AIRVAULT.

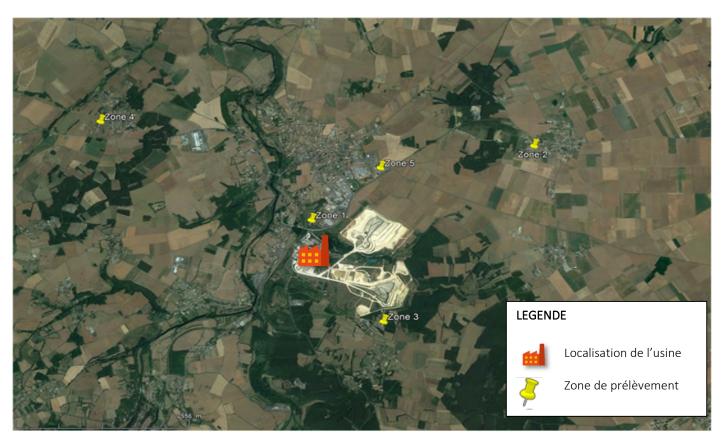


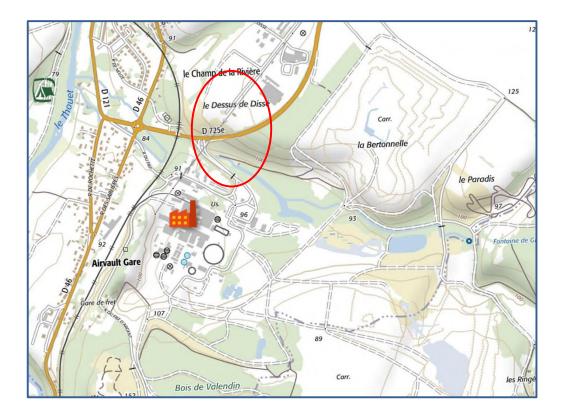
Figure 3 : Localisation des zones de prélèvements

La localisation des zones de prélèvements a été sélectionnée par souci de cohérence avec l'étude de dispersion réalisée par la société KALIES en 2019 (Annexe 1). Le positionnement a été réalisé en tenant compte des différents obstacles pouvant être rencontrés en chacun de ces points (arbres, ligne haute tension, zones inondables...). Les zones de prélèvements sélectionnées sont les suivantes :

Typologie de zone (d'après l'étude de dispersion)	Numéro	Commune	Adresse exacte	Coordonnées GPS
Zone impactée	1	Airvault	Zone arborée directement au Nord-Est du site	N 46°49'21'' O 0° 8'94"
Zone impactée	2	Borcq-sur- Airvault	Rue des Acacias	N 46°49'41'' O 0°05'42''
Zone impactée	3	Assais-les- Jumeaux	Lieu-dit « Le Fief au Jau »	N 46°47'57'' O 0°07'23''
Zone peu impactée	4	Barroux	Cimetière	N 46°49'44'' O 0°11'01''
Zone impactée	5	Barroux	Route D725E (poste électrique)	N 46°49'24'' O 0°07'33''

<u>Lieu</u> : zone arborée située directement au Nord-Est du site

<u>Typologie du lieu</u> : zone de retombées principales dans des secteurs sensibles (proximité d'habitations)



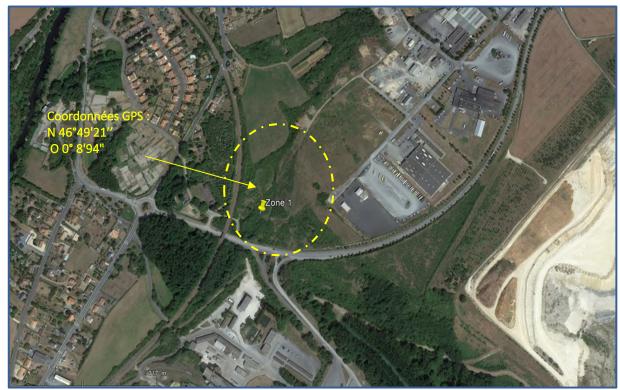


Figure 4 : Localisation zone 1

<u>Lieu</u> : Village de Borcq-sur-Airvault (commune d'Airvault), à proximité des habitations situées autour de la rue des acacias

Typologie du lieu : zone de retombées principales, premières habitations sous les vents dominants

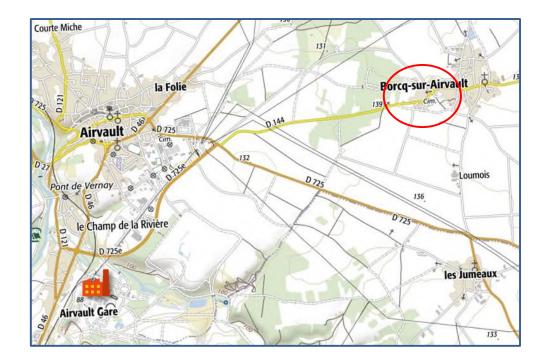


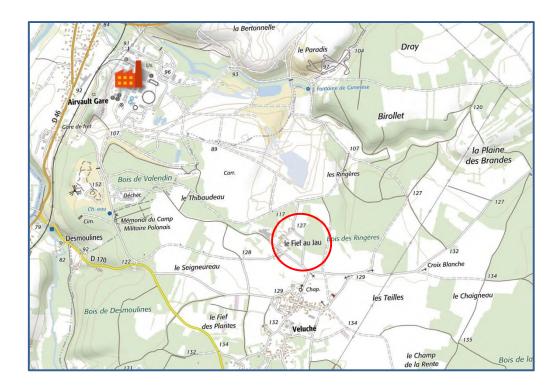


Figure 5 : Localisation zone 2



<u>Lieu</u>: Lieu-dit « Fief au Jau » sur la commune d'Assais-les-Jumeaux, à environ 1 700 m au Sud-Est de l'usine.

Typologie du lieu : zone de retombées principales dans des secteurs sensibles (proximité d'habitations).



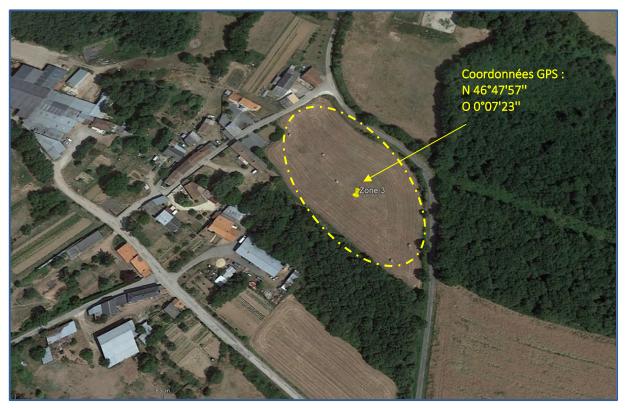


Figure 6 : Localisation zone 3



<u>Lieu</u>: Barroux, à côté du cimetière (4 000 m au Nord-Ouest de l'usine).

<u>Typologie du lieu</u>: station témoin, située hors des retombées.

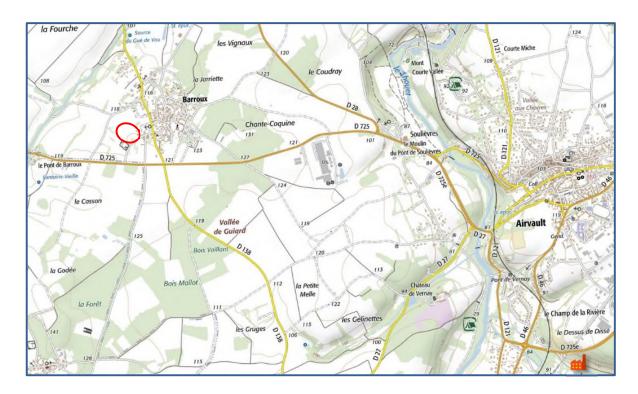


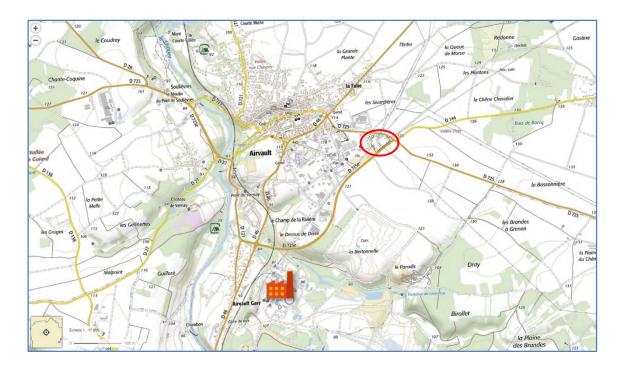


Figure 7 : Localisation zone 4



<u>Lieu</u> : Airvault, route D725E, à proximité d'un poste électrique, à environ 1 900 m au Nord/Nord-Est de l'usine.

Typologie du lieu : zone de retombées principales dans des secteurs sensibles (proximité d'habitations).



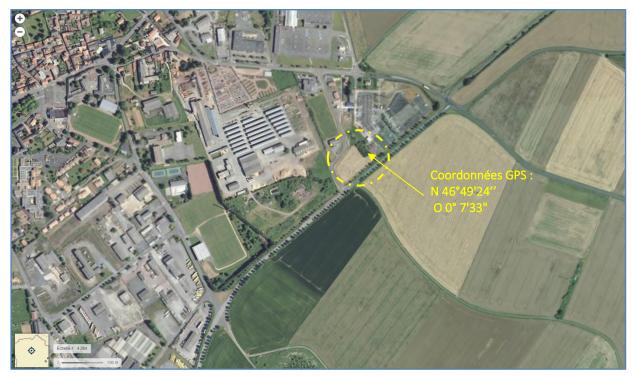


Figure 8 : Localisation zone 5

A noter que ce point est situé à proximité d'une scierie susceptible d'influencer les résultats des mesures.



GENERALITES

PRESENTATION ET INTERET DES PRELEVEMENTS

GENERALITES

La biosurveillance peut se définir comme « l'utilisation des réponses à tous les niveaux d'organisation biologique (moléculaire, biochimique, cellulaire, physiologique, tissulaire, morphologique, écologique) d'un organisme ou d'un ensemble d'organismes pour prévoir et/ou révéler une altération de l'environnement et pour en suivre l'évolution ».

Différentes familles de végétaux peuvent être utilisées dans le cadre d'une campagne de biosurveillance : les végétaux supérieurs (la biosurveillance peut s'effectuer soit au niveau des systèmes foliaires soit au niveau des écorces), les bryophytes ou les lichens. Le choix de l'organisme végétal d'étude dépend de ses capacités de réaction ou d'accumulation vis-à-vis des polluants inorganiques ou organiques présents dans l'atmosphère.

A l'heure actuelle, plusieurs méthodes de biosurveillance sont normalisées en France. Les méthodes de référence sont les suivantes :

- 🔖 Norme NF X 43-900 Biosurveillance de l'air Bio indication de l'ozone par le tabac ;
- Norme NF X 43-901 Biosurveillance de l'air Biosurveillance active de la qualité de l'air à l'aide de ray-grass : des cultures à la préparation des échantillons ;
- Norme NF X 43-903 Biosurveillance de l'environnement Détermination d'un indice biologique de lichens épiphytes (IBLE) ;
- Norme NF EN 16414 Biosurveillance à l'aide de mousses Accumulation des contaminants atmosphériques dans les mousses prélevées in situ : de la récolte à la préparation des échantillons (qui remplace la norme homologuée NF X 43-902 de mai 2008).

En raison de leurs particularités anatomiques et caractéristiques physiologiques, les bryophytes sont des organismes bien adaptés pour l'étude des polluants atmosphériques inorganiques et organiques du fait de leurs facultés d'absorption des polluants. Ils sont ce qu'on appelle des bioindicateurs.

Les mousses stricto sensu sont des plantes non vasculaires appartenant à l'embranchement des *Bryophyta*. Elles sont composées d'une tige feuillée (gamétophyte) portant les organes reproducteurs et d'un (ou plusieurs) sporophyte(s) se développant sur le gamétophyte. Selon la morphologie de la mousse et de la position des sporophytes, on distingue deux types principaux de mousses : les pleurocarpes et les acrocarpes.



Chez la plupart des mousses, l'absence de racines, de système vasculaire ou de cuticule protectrice signifie que l'eau et les substances nutritives proviennent principalement de dépôts secs, humides ou occultes. Par conséquent, les niveaux de contaminants présents dans leurs tissus sont essentiellement d'origine atmosphérique. Les mousses capturent les particules avec efficacité, en raison de leur rapport surface-volume élevé, de leur surface d'échange importante due aux nombreuses feuilles imbriquées autour de la tige, ainsi que la finesse des feuilles importante (formée d'une seule couche de cellules). Les particules et les contaminants dissous dans l'air sont donc captés et retenus par les mousses, à la surface des feuilles ou à l'intérieur des tissus. Pour ces raisons, les mousses terrestres ont été fréquemment utilisées dans des programmes de surveillance de l'air, en tant que bioaccumulateurs d'une large gamme de contaminants atmosphériques, en particulier des composés et éléments minéraux, notamment des métaux, mais également des substances organiques (polluants organiques persistants) et des isotopes radioactifs.

PRINCIPE DE MESURE ET GRANDEUR CARACTERISEE

L'objectif est de quantifier la part des contaminants atmosphériques qui s'accumulent (bioaccumulation) dans un végétal, ici les bryophytes.

La photo ci-après présente une zone de prélèvement de bryophytes.



Zone idéale de prélèvement

Figure 9 : Exemple de zone

Conformément à la norme NF EN 16414 : 2014, la période de collecte est aussi courte que possible : la société KALI'AIR s'efforce donc de réaliser l'ensemble des prélèvements autour d'un site sur la même journée, voire sur la même demi-journée. Les conditions météorologiques sont retranscrites sur la feuille de terrain.



Etant donné la variation saisonnière reconnue dans la littérature et les variations de concentrations en divers éléments dans les mousses (effet de dilution en période humide ou inversement perte d'éléments pendant l'été sous l'effet de la dessication), la période de prélèvement est notée de manière précise sur les feuilles de terrain.

Les échantillons collectés sont monospécifiques afin d'éviter les variations intrinsèques entre espèces. Chaque échantillon est composé de plusieurs sous-échantillons répartis de façon uniforme dans la population cible occupant la zone d'échantillonnage. Ces sous-échantillons sont ensuite mélangés pour créer un échantillon composite représentatif de la zone d'étude. Le matériel entrant en contact avec les mousses durant les prélèvements est en céramique de manière à ne pas interférer avec les contaminants à analyser.

UNITES DE MESURE

Les substances suivies par biosurveillance sont les dioxines/furanes exprimées en pg TEQ/g de masse sèche et les 12 métaux sélectionnés exprimés en mg/kg de masse sèche.

DIOXINES ET FURANES

Le terme générique de « dioxines » regroupe deux familles de composés (les polychlorodibenzo-paradioxines ou PCDD et les polychlorodibenzofuranes ou PCDF). Ainsi, ce terme désigne en réalité plus de 200 molécules différentes. Parmi ces molécules, seules 17 sont reconnues comme dangereuses et sont analysées.

7 congénères dioxines	10 congénères Furanes
2,3,7,8 TCDD (Tetrachlorodibenzodioxine)	2,3,7,8 TCDF (Tetrachlorodibenzofurane)
1,2,3,7,8 PCDD (Pentachlorodibenzodioxine)	1,2,3,7,8 PCDF (Pentachlorodibenzofurane)
1,2,3,4,7,8 HxCDD (Hexachlorodibenzodioxine)	2,3,4,7,8 PCDF (Pentachlorodibenzofurane)
1,2,3,6,7,8 HxCDD (Hexachlorodibenzodioxine)	1,2,3,4,7,8 HxCDF (Hexachlorodibenzofurane)
1,2,3,7,8,9 HxCDD (Hexachlorodibenzodioxine)	1,2,3,6,7,8 HxCDF (Hexachlorodibenzofurane)
1,2,3,4,6,7,8 HpCDD (Heptachlorodibenzodioxine)	2,3,4,6,7,8 HxCDF (Hexachlorodibenzofurane)
OCDD (Octachlorodibenzodioxine)	1,2,3,7,8,9 HxCDF (Hexachlorodibenzofurane)
	1,2,3,4,6,7,8 HpCDF (Heptachlorodibenzofurane)
	1,2,3,4, 7,8,9 HpCDF (Heptachlorodibenzofurane)
	OCDF (Octachlorodibenzofurane)

Figure 10 : Liste des 17 congénères analysés



En raison du nombre de molécules différentes en cause et du fait que l'exposition n'est jamais reliée à une seule molécule, mais à un mélange de nombreux congénères, il a fallu, pour pouvoir comparer les risques liés à l'exposition à des mélanges différents, résoudre le problème de l'expression des résultats des dosages. C'est pour cela, qu'a été créée depuis 1976, la notion de facteur d'équivalence de toxicité - TEF (Toxic Equivalent Factor). Le principe est de multiplier le résultat de son dosage (déterminé par la méthode analytique) par un facteur de conversion qui tient compte de son activité toxique, pour chaque congénère. Ce facteur a été établi par rapport à la molécule de référence, la plus toxique, soit la 2,3,7,8 TCDD. La 2,3,7,8 TCDD a donc un TEF de 1.

De plus, on associe parfois dans ce même indicateur d'équivalence I-TEQ la charge toxique liée à des substances chimiques différentes des dioxines et furanes mais voisines dans leur mode d'action (les PCB par exemple), avec des coefficients de toxicité pouvant varier de ceux pris en compte dans l'indicateur I-TEQ_{NATO}. L'indicateur est alors noté I-TEQ_{OMS}.

Les résultats de dioxines et furanes dans le cadre d'études environnementales sont présentés dans l'unité pg I-TEQ_{NATO}/échantillon. Les études sanitaires, quant à elles, utilisent le système de référence OMS 1998 et récemment OMS 2005 pour les mammifères. Pour la présente étude, nous utilisons l'unité pg I-TEQ_{OMS}/échantillon. Les tableaux suivants présentent le coefficient de toxicité de chaque congénère dans les différents systèmes d'unités : I-TEQ_{NATO} et I-TEQ_{OMS}.



(Tableau issu de l'étude d'imprégnation par les dioxines des populations vivant à proximité d'usines d'incinération d'ordures ménagères – Institut de veille sanitaire)

	Congénères	TEF OTAN 1989	TEF OMS 1998	TEF OMS 2005
	2,3,7,8 Tetrachlorodibenzodioxine	1	1	1
	1,2,3,7,8 Pentachlorodibenzodioxine	0.5	1	1
Se	1,2,3,4,7,8 Hexachlorodibenzodioxine	0.1	0.1	0.1
Dioxines	1,2,3,6,7,8 Hexachlorodibenzodioxine	0.1	0.1	0.1
Θ	1,2,3,7,8,9 Hexachlorodibenzodioxine	0.1	0.1	0.1
	1,2,3,4,6,7,8 Heptachlorodibenzodioxine	0.01	0.01	0.01
	Octachlorodibenzodioxine	0.001	0.0001	0.0003
2,3,7,8 Tetrachlorodibenzof	2,3,7,8 Tetrachlorodibenzofurane	0.1	0.1	0.1
	1,2,3,7,8 Pentachlorodibenzofurane	0.05	0.05	0.03
	2,3,4,7,8 Pentachlorodibenzofurane	0.5	0.5	0.3
	1,2,3,4,7,8 Hexachlorodibenzofurane	0.1	0.1	0.1
nes	1,2,3,6,7,8 Hexachlorodibenzofurane	0.1	0.1	0.1
Furanes	2,3,4,6,7,8 Hexachlorodibenzofurane	0.1	0.1	0.1
	1,2,3,7,8,9 Hexachlorodibenzofurane	0.1	0.1	0.1
	1,2,3,4,6,7,8 Heptachlorodibenzofurane	0.01	0.01	0.01
	1,2,3,4, 7,8,9 Heptachlorodibenzofurane	0.01	0.01	0.01
	Octachlorodibenzofurane	0.001	0.0001	0.0003

Figure 11 : Facteur d'équivalence toxique PCDD/F



METHODOLOGIE ET INVESTIGATIONS

PRELEVEMENTS

Les prélèvements ont été réalisés par la société KALI'AIR le 22 septembre 2021, par M. GUERRY—GRIVAUD.

Les conditions générales de la campagne sont les suivantes :

	Surveillance par biosurveillance passive		
Type de surveillance	Campagne Bryophyte - le 22 septembre 2021		
Composés analysés	 12 Métaux lourds (Sb, As, Pb, Cr, Co, Cu, Mn, Ni, V, Cd, Tl et Hg) Dioxines et Furanes 		
Dispositifs de prélèvement	Bryophytes		
Fréquence	Annuelle		
Nombre et localisation des prélèvements prévus	 5 sites de prélèvement : 4 sites « mesure », situés au niveau des zones principalement impactées par les retombées liées aux émissions du site 1 site « témoin », situé au niveau de zones non impactées par les retombées des émissions du site ou par d'autres sources connues. (Zones définies dans le cadre d'une étude de dispersion des rejets du site) 		

Figure 12 : Tableau des investigations réalisées

CONDITIONNEMENT POST EXPOSITION

Les échantillons de bryophytes récoltés sur le terrain sont conditionnés de sorte à ce qu'aucune contamination post-récolte ne puisse se faire et de sorte à ce qu'aucun échantillon ne puisse être inversé entre les différentes zones de mesures.

Pour cela, chaque échantillon est prélevé avec des ciseaux céramique et des gants non talqués, puis disposé dans un sachet zip-lock alimentaire (donc inerte) avant d'être placé dans une barquette aluminium d'1 ou 2 litres.

Cette barquette aluminium est ensuite étiquetée directement sur le terrain avec *a minima* les informations suivantes :

- L'identification de la zone prélevée
- La référence exacte de l'échantillon prélevé (séparation des échantillons PCCD/F et métaux)
- Les paramètres à mesurer
- La date du prélèvement



ANALYSES

Les analyses ont été réalisées par le laboratoire :

- Micropolluants Technologies basé Saint Julien Les Metz (accréditation Cofrac Essais n°1-1151, portée disponible sur www.cofrac.fr)

Les protocoles relatifs aux différentes analyses réalisées sont regroupés dans le tableau ci-après. Les bulletins analytiques sont consultables sur demande.

Paramètres	Normes	Principes	Limite de quantification	
Arsenic				
Antimoine				
Cadmium				
Chrome				
Cobalt	AACH I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	Do 0 025 à 0 12 mg/kg MS		
Cuivre	Méthode interne	Analyse par	De 0,025 à 0,13 mg/kg MS	
Manganèse	(MOp C-4/57)	HRGC_HRMS	Hg : 0,025 mg/kg MS	
Nickel			118.0,0	
Plomb				
Thallium				
Vanadium				
Mercure				
Dioxines/furanes	Méthode interne	Analyse par ICP-MS EN ISO 17294-2-E29	0,4 pg/g MS	

Figure 13 : Protocoles analytiques

INCIDENTS PENDANT LA PERIODE DE PRELEVEMENT

Aucun incident n'a été signalé lors de la campagne de prélèvement



CONDITIONS METEOROLOGIQUES

DESCRIPTION DE LA STATION

L'interprétation des mesures est basée sur les données de la station METEO FRANCE la plus proche du site, à savoir celle de Thénezay STNA (79). Cette station est située à environ 14 km au Sud-Est du site d'étude.

ANALYSE DU REGIME DES VENTS

La rose des vents présentée correspond au vent horaire à 10 m d'altitude, moyenné sur les six derniers mois (acquisition de données avec un pas de temps de 10 minutes).

Au cours du semestre écoulé, on distingue notamment trois orientations de vents, dont une majoritaire. Le tableau ci-dessous synthétise les informations principales issues des données météorologiques relevées lors des six derniers mois (comme pour toutes les roses des vents, les secteurs de vents présentés dans le tableau ci-dessous mettent en avant les provenances de vents et non les directions) :

	Du 22 mars au 22 septembre 2021
Vents dominants	Secteur Sud-Ouest (200° à 260°) soit 35,3 % des observations
Vents secondaires	Secteur Nord / Nord-Est (360° à 60°) soit 22,2 % des observations
Vents secondaires	Secteur Nord-Ouest (280° à 340°) soit 18,3 % des observations

Figure 14 : Répartition et fréquence des vents dominants et secondaires

A noter que les vents faibles (< 1,5 m/s) favorisant les retombées de proximité représentent 10,7 % des vents totaux. Ces vents sont faibles et diffus, et ne possèdent par conséquent pas de direction propre.

La figure suivante présente la rose des vents pour la station météorologique :

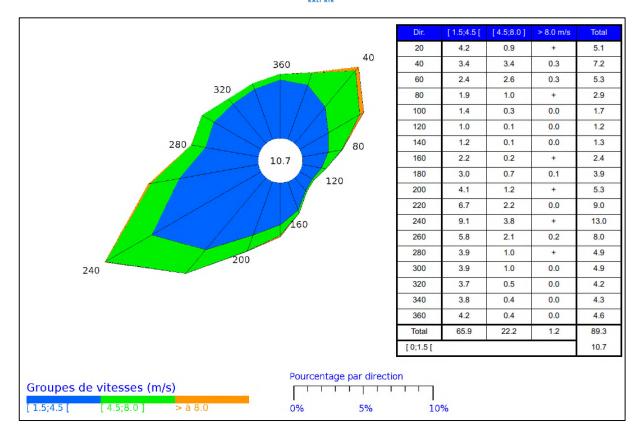


Figure 15 : Rose des vents de la période de prélèvement

Le profil de la rose des vents de la période de mesures indique des vents dominants de secteur Sud-Ouest, et des vents secondaires de secteur Nord / Nord-Est d'une part et de secteur Nord-Ouest d'autre part.

Ainsi, les zones 1, 2 et 5 sont susceptibles d'être sous l'influence des vents dominants en provenance du site tandis que la zone 3 est susceptible d'être sous l'influence des vents secondaires.

La zone 4 située au Nord-Ouest du site et à plus grande distance, est peu susceptible d'être influencée par les retombées. La zone 4 est considérée comme point témoin de la présente campagne de mesures, représentative de bruit de fond environnant.

L'extrait de carte ci-dessous présente la localisation des zones de prélèvement autour du site d'Airvault avec le pourcentage d'impact supposé par les vents en provenance du site sur les six derniers mois.

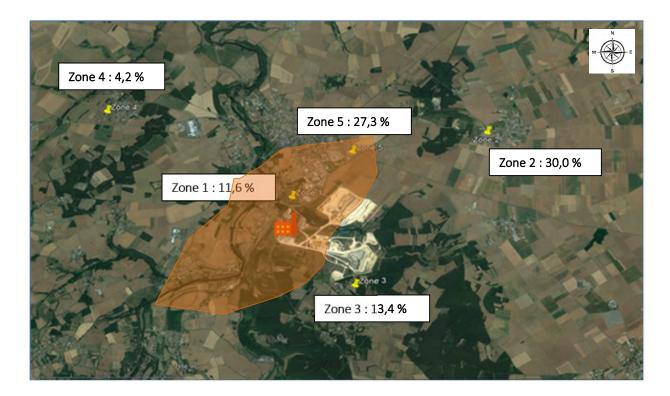


Figure 16 : Cartographie des impacts supposés par le vent

Secteur d'influence des vents :

Zone 1 : sous influence des vents de secteur Sud 160° à 200°

Zone 2 : sous influence des vents de secteur Sud-Ouest 220° à 260°

Zone 3 : sous influence des vents de secteur Nord-Ouest 300° à 340°

Zone 4 : sous influence des vents de secteur Sud-Est 100° à 140°

Zone 5 : sous influence des vents de secteur Sud / Sud-Ouest 200° à 240°

CONDITION CLIMATIQUES

A noter que le jour du prélèvement, le 22 septembre 2021, les conditions climatiques étaient ensoleillées.



RESULTATS D'ANALYSES

Les résultats des analyses effectuées sur les biostations sont regroupés dans le tableau ci-après. Pour rappel, les bulletins d'analyses pour les dioxines/furanes et pour les métaux sont consultables sur demande.

Dans cette campagne, les dépôts sont estimés par la mesure de la concentration en éléments dans les mousses. Grâce au piégeage et à l'accumulation des éléments, les concentrations reflètent le dépôt relatif. Le terme « relatif » se justifie en raison des divers facteurs pouvant influencer les teneurs (biomasse de matière végétale, % d'accumulation, lessivage...). Par conséquent, les concentrations mesurées dans les végétaux donnent une information sur le dépôt relatif (imprégnation) permettant les comparaisons spatio-temporelles et sont donc pertinentes pour estimer les variations du dépôt absolu.

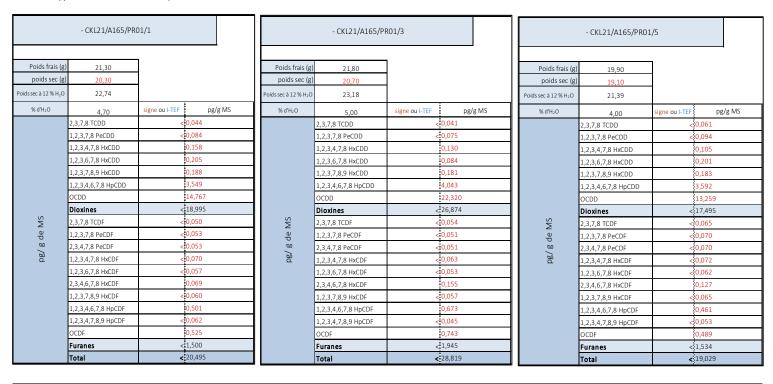
<u>Nota</u>: au niveau de l'analyse, certaines valeurs sont inférieures aux valeurs limites de quantification. Dans le cadre de ce rapport, nous avons choisi d'assimiler la limite de quantification comme valeur de concentration.

DIOXINES/FURANES

Référence KALI'AIR (N° Point)	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
Numéro d'échantillon	CKL21/A165/PR01/1	CKL21/A165/PR01/3	CKL21/A165/PR01/5	CKL21/A165/PR01/7	CKL21/A165/PR01/9
Date de prélèvement	22/09/2021	22/09/2021	22/09/2021	22/09/2021	22/09/2021
Poids frais (g)	21,3	21,8	19,9	17,7	13,3
Poids sec (g)	20,3	20,7	19,1	16,8	12,6
% humidité	4,7	5,0	4,0	5,1	5,3

Figure 17 : Données analytiques





CKL21/A165/PR01/1 CKL21/A165/PR01/3 CKL21/A165/PR01/5 Dioxines 0,095 Furanes 0,012 Dioxines 0,089 Furanes 0,017 Dioxines 0,223 0,087 0,203 Furanes 0.054 0.022 0.062 0.067 Total 0,107 Total 0,109 0,265 Total 0,106

Figure 18: Résultats des PCDD/F zones 1&2&3



	- CKL21/A165/PR01/7							
Poids frais (g)	17,70							
poids sec (g)	16,80							
Poids sec à 12 % H ₂ O	18,82							
% d'H ₂ O	5,10	signe ou I-TEF	pg,	/g MS				
	2,3,7,8 TCDD	<	0,059					
	1,2,3,7,8 PeCDD	<	0,117					
	1,2,3,4,7,8 HxCDD	<	0,061					
	1,2,3,6,7,8 HxCDD	<	0,054					
	1,2,3,7,8,9 HxCDD	<	0,037					
	1,2,3,4,6,7,8 HpCDD 0,908							
	OCDD		3,155					
	Dioxines	<	4,391					
'g de MS	2,3,7,8 TCDF	<	0,062					
de	1,2,3,7,8 PeCDF		0,063					
8/	2,3,4,7,8 PeCDF		0,063					
/8d	1,2,3,4,7,8 HxCDF	<	0,060					
	1,2,3,6,7,8 HxCDF	<	0,050					
	2,3,4,6,7,8 HxCDF	<	0,041					
	1,2,3,7,8,9 HxCDF	<	0,054					
	1,2,3,4,6,7,8 HpCDF		0,218					
	1,2,3,4,7,8,9 HpCDF		0,049					
	OCDF		0,286					
	Furanes		0,946					
	Total	<	5,337					

		_	<u>.</u>
Poids frais (g)	13,30		
poids sec (g)	12,60		
Poids sec à 12 % H ₂ O	14,11		
% d'H₂O	5,30	signe ou I-TEF	pg/g MS
	2,3,7,8 TCDD	<	0,051
	1,2,3,7,8 PeCDD		0,328
	1,2,3,4,7,8 HxCDD		1,895
	1,2,3,6,7,8 HxCDD		1,656
	1,2,3,7,8,9 HxCDD		1,692
	1,2,3,4,6,7,8 HpCDD		57,602
	OCDD		300,232
	Dioxines	<	363,456
MS	2,3,7,8 TCDF	<	0,058
de	1,2,3,7,8 PeCDF	<	0,063
og/g de MS	2,3,4,7,8 PeCDF	<	0,063
pg	1,2,3,4,7,8 HxCDF	<	0,085
	1,2,3,6,7,8 HxCDF		0,097
	2,3,4,6,7,8 HxCDF		0,172
	1,2,3,7,8,9 HxCDF	<	0,072
	1,2,3,4,6,7,8 HpCDF		2,902
	1,2,3,4,7,8,9 HpCDF		0,227
	OCDF		6,662
	Furanes	<	10,401
	Total	<	373,857

CKL21/A165/PR01/7				CKL21/A165/PR01/9					
± 00	Dioxines	0,010	<)(<	0,201	- w	Dioxines	1,518	<x<< th=""><th>1,569</th></x<<>	1,569
9/g de MS I- Z005	Furanes	0,002	<)(<	0,050	g/g de MSI- TEQ OMS 2005	Furanes	0,060	<)(<	0,102
P9/9	Total	0,012	<)(<	0,251	99/9 TE	Total	1,579	<)/<	1,672

Figure 19 : Résultats des PCDD/F zones 4&5



Le graphique suivant présente les teneurs en dioxines et furanes sur l'ensemble des zones de prélèvements en fonction de l'orientation des vents et de leur distance par rapport au site.

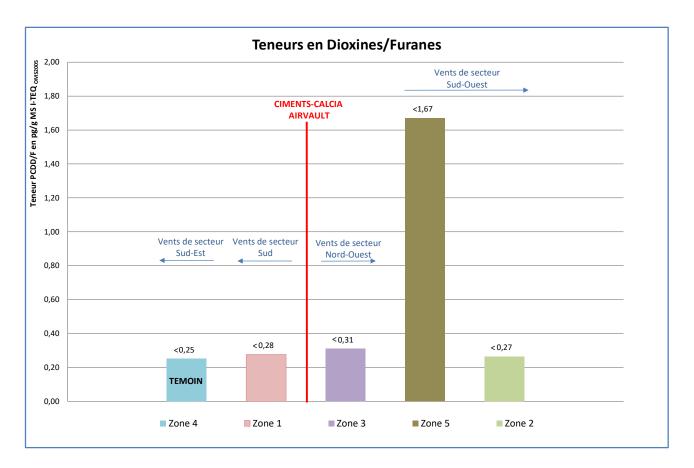


Figure 20 : Teneurs des PCDD/F sur l'ensemble des zones

Au vu de ces résultats, nous observons que les échantillons présentent des concentrations en dioxines et furanes comprises entre < 0,25 et < 1,67 pg TEQ _{OMS2005}/g de MS. Comme l'an passé, la zone qui présente la plus grande concentration est la zone 5 (1,58 < X < 1,67 pg TEQ _{OMS2005}/g MS), susceptible d'être sous l'influence des vents dominants en provenance du site. A noter que cette zone est située à proximité d'une scierie susceptible d'influencer les résultats des mesures. La zone qui présente la plus petite concentration en dioxines et furanes est la zone 4 (0,01 < X < 0,25 pg OMS 2005/g MS), zone considérée comme le point témoin de la présente campagne.

Les zones 1, 2 et 3 présentent une concentration en dioxines et furanes du même ordre de grandeur alors qu'elles ne sont pas impactées par les mêmes vents provenant du site CALCIA. De plus, leurs concentrations en PCDD/F sont du même ordre de grandeur que celle de la zone 4, considérée comme point témoin.

Face à ces constats, l'impact direct du site d'Airvault sur les teneurs en PCDD/F retrouvées dans l'environnement du site ne peut être mis clairement en évidence. Il semble exister de plus, des sources en PCDD/F extérieures au site, qui viennent influencer les concentrations en dioxines observées dans l'environnement du site, en particulier au niveau de la zone 5.



METAUX LOURDS

	Référence KALI'AIR (N° Point)	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
Concentration en mg/kg de MS	Vanadium	11,3	6,5	6,5	4,0	3,8
	Chrome	7,3	4,5	4,7	3,6	2,7
	Manganèse	90,3	104	162	242	112
	Cobalt	1,1	1,4	1,7	1,7	1,1
	Nickel	4,0	2,8	3,0	2,1	2,2
	Cuivre	12,0	5,2	4,3	20,5	4,0
	Arsenic	2,4	1,9	1,9	1,9	1,3
	Cadmium	0,13	0,14	0,06	0,09	0,07
ıtra	Antimoine	0,46	0,13	<0,13	<0,13	<0,13
cer	Thallium	0,13	<0,13	<0,13	<0,13	<0,13
Cor	Plomb	4,2	3,1	4,5	3,4	2,6
	Mercure	0,04	0,04	0,05	0,04	0,05
	Somme	< 133	< 130	< 189	< 280	< 130

Figure 21 : Résultats des métaux lourds

Le graphique suivant présente les teneurs en métaux totaux sur l'ensemble des zones de prélèvements en fonction de l'orientation des vents et de leur distance par rapport au site.

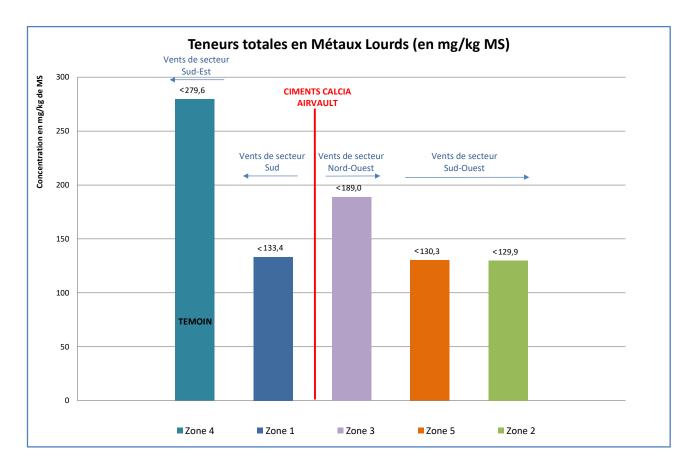


Figure 22 : Teneurs des métaux lourds en fonction de l'orientation des vents



Les concentrations mesurées en métaux lourds sont comprises entre < 129,9 et < 279,6 mg/kg de MS. Le graphique précédent met en évidence des teneurs en métaux plus importantes au niveau de la zone 4, point témoin.

Nous observons également que les teneurs en métaux les plus faibles sont mesurées au niveau de la zone 2 pourtant susceptible d'être sous l'influence des vents dominants en provenance du site. Les zones 1, 2 et 5 situées sous les vents dominants en provenance du site présentent des teneurs totales en métaux du même ordre de grandeur.

La zone 3, sous influence des vents secondaires en provenance du site, présente une teneur en métaux totaux plus importante que les zones 1, 2 et 5, mais inférieure à celle de la zone 4, témoin.

Les teneurs en métaux lourds sont principalement dues à la présence très marquée du manganèse sur l'ensemble des zones (et en particulier sur la zone 4), ainsi que du plomb, chrome, cuivre et vanadium.

Ainsi, il semblerait que d'autres sources de métaux, extérieures au site CALCIA d'Airvault, existent et viennent influencer les teneurs en métaux observées dans l'environnement du site.

VALEUR DE REFERENCE

A l'heure actuelle, comme le précise le rapport « Surveillance des retombées atmosphériques par analyse de mousses en France – Campagne 2016 du dispositif BRAMM » rédigé par l'ADEME en février 2018, il n'existe pas de valeurs réglementaires ou de toxicité auxquelles se référer pour juger si une valeur de concentration en élément dans les mousses est excessive ou non. Les valeurs atypiques et maximales calculées dans le document de l'ADEME ne préjugent en rien d'un niveau de toxicité pour la mousse, ni pour l'écosystème et encore moins pour l'être humain.

Le document de l'ADEME propose toutefois des valeurs appelées « seuils atypiques » pour les métaux lourds uniquement. Ces données sont issues d'études statistiques des concentrations métalliques relevées dans 445 échantillons de mousse de la campagne 2016 du dispositif BRAMM.

Les tableaux ci-après résument ces valeurs.



METAUX LOURDS

Composés	Seuil atypique ADEME (mg/kg MS)
Vanadium (V)	2,24
Chrome (Cr)	4,34
Nickel (Ni)	4,36
Cuivre (Cu)	9,39
Arsenic (As)	0,55
Cadmium (Cd)	0,34
Antimoine (Sb)	0,16
Plomb (Pb)	5,59
Mercure (Hg)	0,33

Figure 23 : Seuils atypiques des métaux lourds - ADEME

A noter que les autres métaux lourds ne possèdent pas de « seuil atypique ».

Certaines concentrations en métaux dépassent les seuils atypiques proposés par l'ADEME et notamment :

- Le vanadium et l'arsenic au niveau des cinq zones ;
- Le chrome au niveau des zones 1, 2 et 3;
- Le cuivre au niveau des zones 1 et 4;
- L'antimoine au niveau de la zone 1 uniquement.

L'ensemble des concentrations pour les autres zones et autres paramètres sont en-deçà des seuils atypiques proposés. <u>Ces valeurs ne sont données qu'à titre indicatif.</u>



DIOXINES ET FURANES

Le rapport de l'ADEME ne propose pas de « seuils atypiques » pour les dioxines et furanes. En revanche, grâce à plusieurs rapports scientifiques traitant de la biosurveillance passive par bryophytes, nous avons pu collecter une valeur.

Composés	Seuil atypique littérature scientifique	
Dioxines et furanes	1,0 pg/g de MS OMS 2005	
ITEQ OMS 2005	1,0 pg/g de 1v13 01v13 2003	

Figure 24 : Seuils atypiques des PCDD/F - ADEME

Les concentrations en PCDD/F mesurées au niveau des zones sont toutes inférieures à ce seuil atypique, à l'exception de la zone 5 qui présente une teneur supérieure à ce seuil. <u>Ces valeurs ne sont données qu'à titre indicatif.</u>



CONCLUSION

Sur les six mois ayant précédé la date de prélèvement, les conditions climatiques ont mis en évidence un profil de vents dominants de secteur Sud-Ouest, et des vents secondaires de secteur Nord / Nord-Est d'une part et de secteur Nord-Ouest d'autre part.

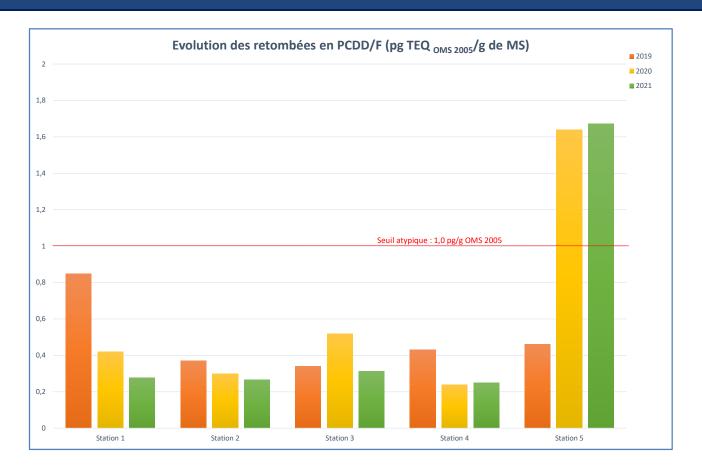
De cette manière, au vu de la localisation des zones de prélèvements autour du site, les zones 1, 2 et 5 sont susceptibles d'être sous l'influence des vents dominants en provenance du site tandis que la zone 3 est susceptible d'être sous l'influence des vents secondaires. La zone 4 située au Nord-Ouest du site et à plus grande distance, est, quant à elle, peu susceptible d'être influencée par les retombées. La zone 4 est considérée comme point témoin de la présente campagne de mesures, représentative de bruit de fond environnant.

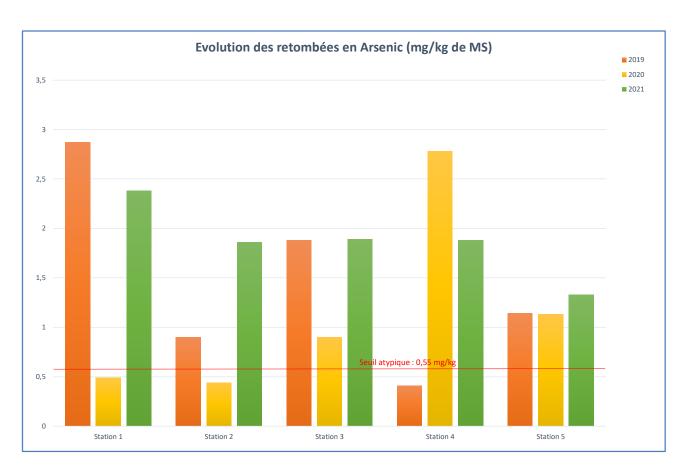
Les résultats des mesures de métaux lourds et dioxines/furanes réalisées sur les échantillons prélevés ont montré que la plupart d'entre eux ne dépassaient pas les seuils atypiques. Néanmoins, un dépassement des seuils atypiques est observé pour le vanadium et l'arsenic sur toutes les zones de prélèvement, y compris sur la zone 4 qui est pour rappel le point témoin de la campagne, et peu susceptible d'être impactée par les retombées du site d'Airvault. Un dépassement est également observé pour le chrome, le cuivre et l'antimoine sur certaines zones. Pour les dioxines, seule la zone 5 présente un dépassement (comme en 2020).

Face à ces différents constats, il semble exister dans la zone d'étude d'autres sources de métaux lourds et PCDD/F, extérieures au site d'Airvault, et aucun lien direct ne peut donc être établi entre les activités de la cimenterie d'Airvault et les teneurs en métaux lourds et dioxines/furanes mesurées dans l'environnement du site au cours de cette campagne.

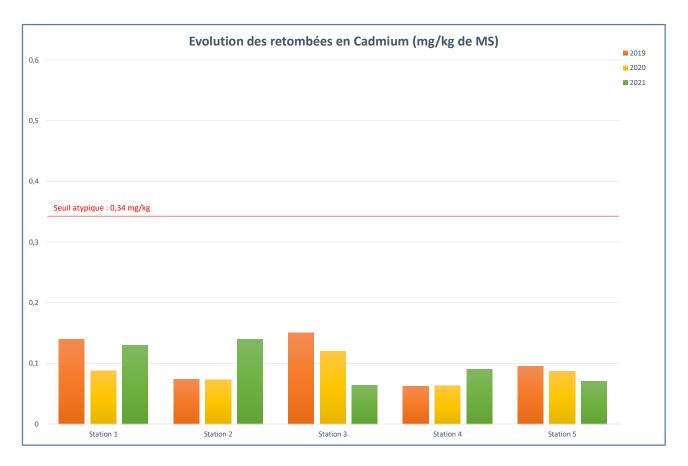


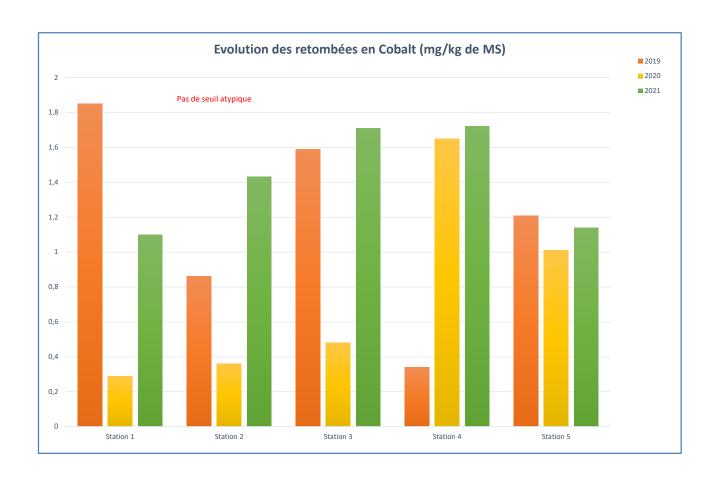
SYNTHESE INTERCAMPAGNE



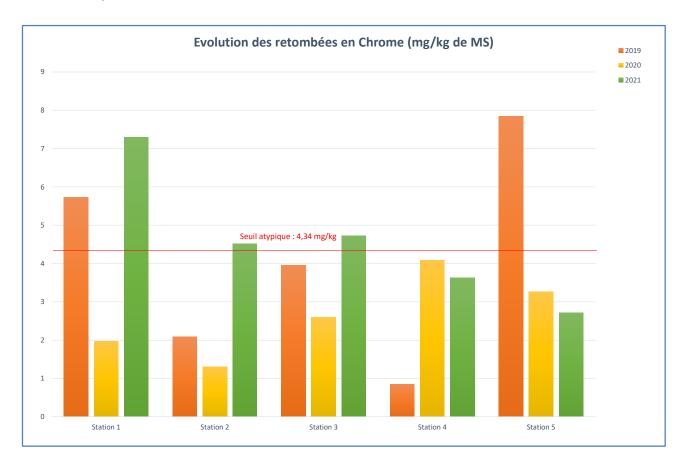


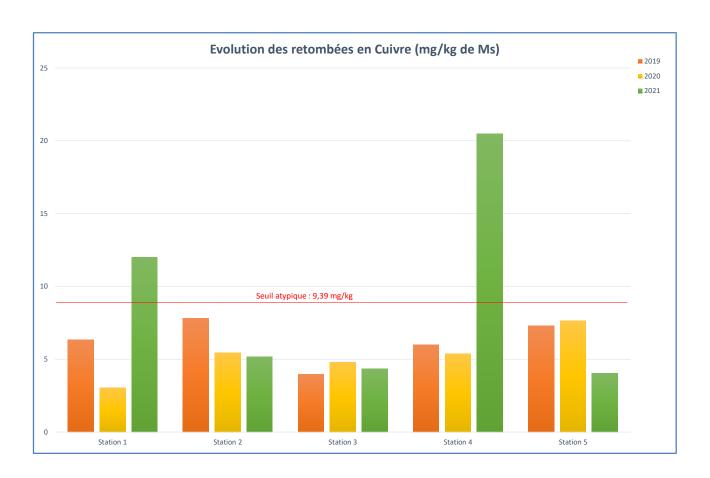




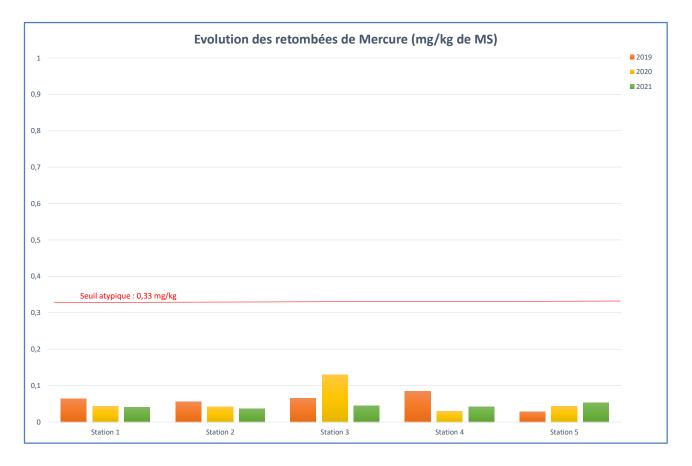


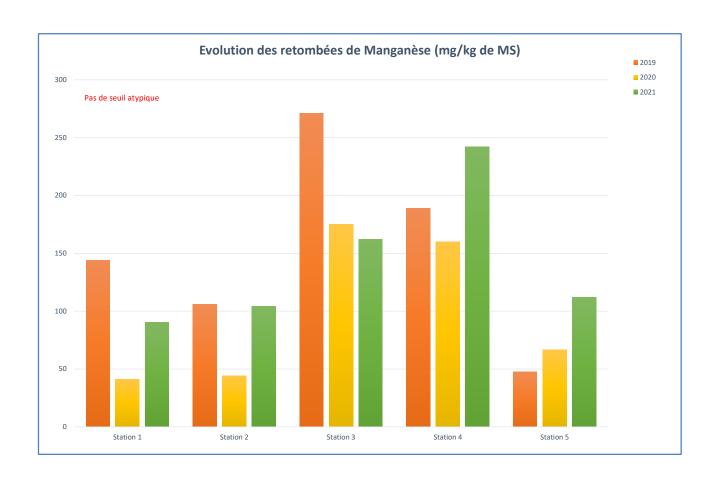




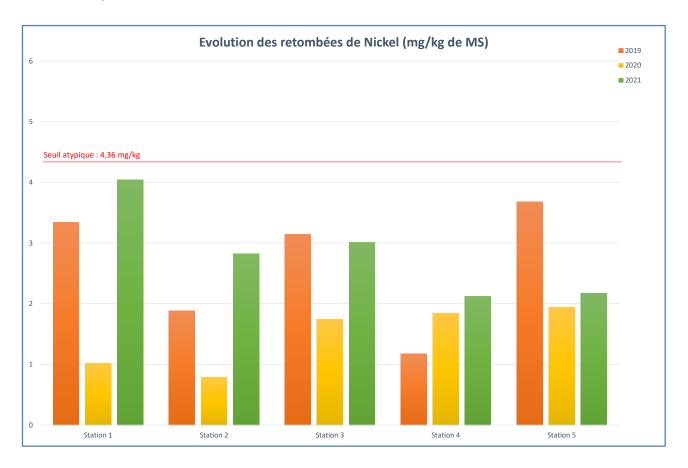


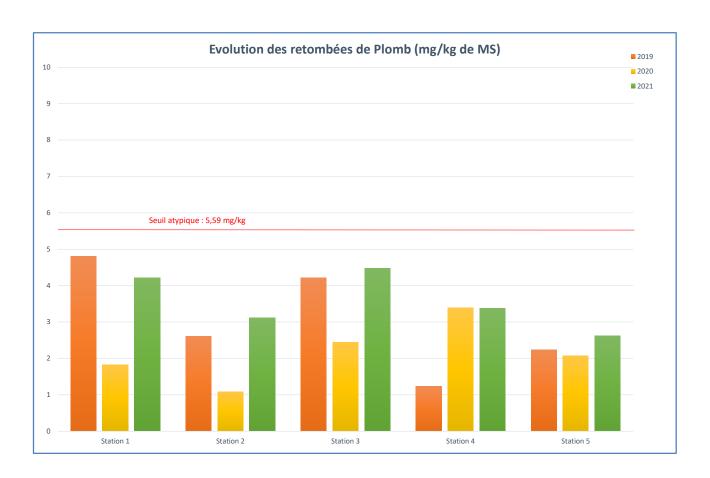




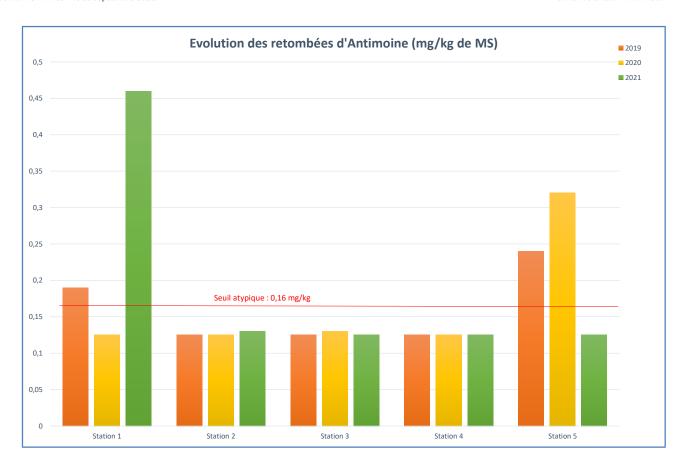


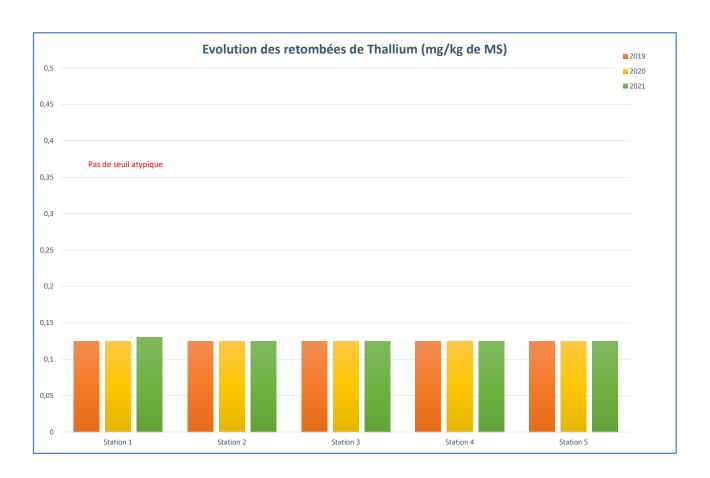




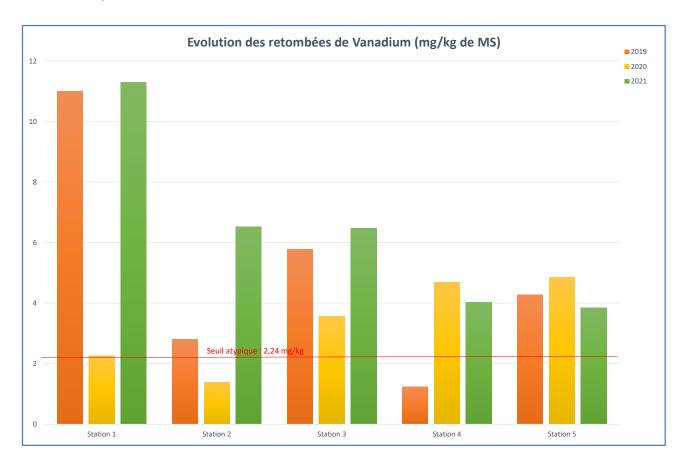














ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

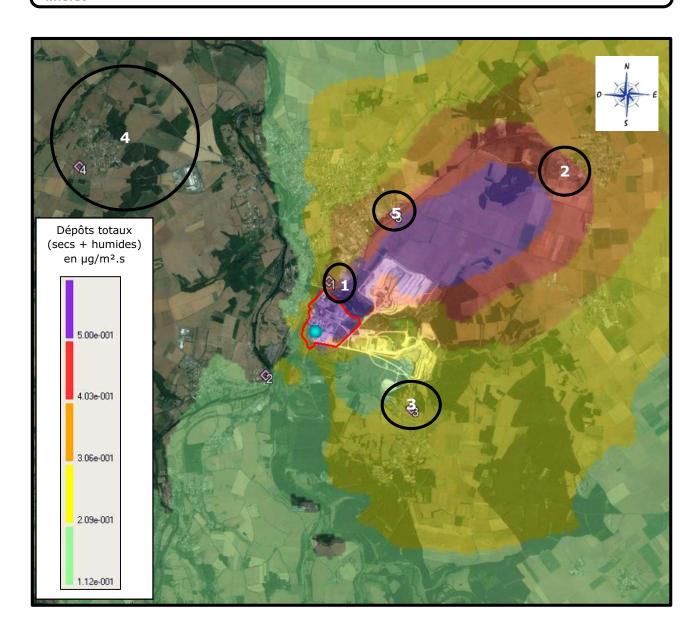
Annexe 1 : Cartographie de l'étude de dispersion réalisée par KALIES (2019)

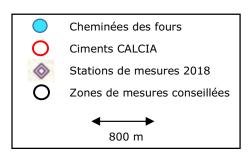
Annexe 2 : Bordereaux de résultats bruts



ANNEXE 1: CARTOGRAPHIE DE L'ETUDE DE DISPERSION REALISEE PAR KALIES (2019)

Figure 6 – Zones de mesures conseillées







ANNEXE 2: BORDEREAUX DE RESULTATS BRUTS



4, rue de Bort-lès-Orgues ZAC de Grimont / BP 40 010 57 070 SAINT JULIEN-LES-METZ Téléphone : 03 87.50.60.70 Télécopie : 03 87.50.81.31 contact@mp-tech.net www.mp-tech.net

RAPPORT D'ANALYSES IZQJ004_MET_R1

KALI'AIR

Monsieur MOHAMED SENOUCI

Parc du Mélantois Rue des Sureaux

59262 - SAINGHIN- EN - MELANTOIS

Vos références N°21-10-019 CKL21/A165/PRO du 05/10/2021

Echantillon reçu le 06/10/2021 Analyse effectuée le : 12/10/2021

Norme: Méthode interne MOp C-4/18

Technique: ICP_MS

Matrice : Bio-indicateur / Végétaux

Date de prélévement des échantillons : 22/09/2021

Date	Description	Validé par
13/10/2021	Rapport final	Mamoune EL HIMRI
		an az

Responsable d'analyse

Référence externe : CKL21/A165/PRO1/2 Référence interne : IZQJ012 Poids frais (g) 21.3 20.3 Poids sec (g) % eau 4.7 Eléments Concentration en mg/Kg de MS** V 11,3 \mathbf{Cr} 7,30 Mn 90,3 Co 1,10 Ni 4,04 $\mathbf{C}\mathbf{u}$ 12,0 2,38 As \mathbf{Cd} 0,13 Sb 0,46 Tl 0,13 Pb 4,22 Concentration en mg/Kg de MF** Eléments 10,8 6,96 Cr Mn 86,1 Co 1,05 Ni 3,85 $\mathbf{C}\mathbf{u}$ 11,4 As 2,27 \mathbf{Cd} 0,12 Sb 0,44 Tl 0,12

Pb

Référence externe : CKL21/A165/PRO1/4 Référence interne : IZQJ013 Poids frais (g) 21.8 20.7 Poids sec (g) % eau 5 Eléments Concentration en mg/Kg de MS** V 6,53 \mathbf{Cr} 4,52 Mn 104 Co 1,43 Ni 2,82 $\mathbf{C}\mathbf{u}$ 5,18 1,86 As \mathbf{Cd} 0,14 Sb 0,13 Tl < 0,125 Pb 3,11 Concentration en mg/Kg de MF** Eléments 6,20 \mathbf{Cr} 4,29 Mn 98,8 Co 1,36 Ni 2,68 $\mathbf{C}\mathbf{u}$ 4,92 As 1,77 \mathbf{Cd} 0,13 Sb 0,12 Tl < 0,119

Pb

Référence externe : CKL21/A165/PRO1/6 Référence interne : IZQJ014 Poids frais (g) 19.9 19.1 Poids sec (g) % eau 4 Eléments Concentration en mg/Kg de MS** V 6,48 Cr 4,73 Mn 162 Co 1,71 Ni 3,01 $\mathbf{C}\mathbf{u}$ 4,33 1,89 As \mathbf{Cd} 0,064 Sb <0,125 Tl < 0,125 Pb 4,47 Concentration en mg/Kg de MF** Eléments 6,22 \mathbf{Cr} 4,54 Mn 156 Co 1,64 Ni 2,89 $\mathbf{C}\mathbf{u}$ 4,16 As 1,81 \mathbf{Cd} 0,061 Sb < 0,120 Tl < 0,120

Pb

Référence externe : CKL21/A165/PRO1/8 Référence interne : IZQJ015	
Poids frais (g)	17.7
Poids sec (g)	16.8
% eau	5.1
Eléments	Concentration en mg/Kg de MS**
V	4,03
Cr	3,63
Mn	242
Со	1,72
Ni	2,12
Cu	20,5
As	1,88
Cd	0,090
Sb	<0,125
TI	<0,125
Pb	3,38
Eléments	Concentration en mg/Kg de MF**
V	3,82
Cr	3,44
Mn	230
Со	1,63
Ni	2,01
Cu	19,5
As	1,78
Cd	0,085
Sb	<0,119
TI	<0,119

Pb

Référence externe : CKL21/A165/PRO1/10 Référence interne : IZQJ016	
Poids frais (g)	13.3
Poids sec (g)	12.6
% eau	5.3
Eléments	Concentration en mg/Kg de MS**
V	3,84
Cr	2,72
Mn	112
Со	1,14
Ni	2,17
Cu	4,05
As	1,33
Cd	0,070
Sb	<0,125
TI	<0,125
Pb	2,63
Eléments	Concentration en mg/Kg de MF**
V	3,64
Cr	2,58
Mn	106
Со	1,08
Ni	2,05
Cu	3,84
As	1,26
Cd	0,066
Sb	<0,118
TI	<0,118

Pb

<u>Légende:</u> < Valeur (caractère simple): valeur inférieure à la limite de quantification

Les incertitudes associées aux résultats quantitatifs sont disponibles auprès du laboratoire.

** MF: matière fraîche MS: matière sèche.



4, rue de Bort-lès-Orgues ZAC de Grimont / BP 40 010 57 070 SAINT JULIEN-LES-METZ Téléphone : 03 87.50.60.70 Télécopie : 03 87.50.81.31 contact@mp-tech.net

RAPPORT D'ANALYSES IZQJ009_MEG_R1

KALI'AIR Monsieur MOHAMED SENOUCI Parc du Mélantois Rue des Sureaux

59262 - SAINGHIN- EN - MELANTOIS

Vos références : N°21-10-019 CKL21/A165/PRO du 05/10/2021

Echantillon reçu le : 06/10/2021 Analyse effectuée le : 13/10/2021

Norme: Méthode interne Mop C-4/47

Technique: AFS

Matrice : Bio-indicateur / Végétaux

Date de prélévement des échantillons : 22/09/2021

Date	Description	Validé par
14/10/2021	Rapport final	Mamoune EL HIMRI
		an 3

Responsable d'analyse

D 455man a gutarra - CVI 21/A 145/DD 01/2	
Référence externe : CKL21/A165/PRO1/2 Référence interne : IZQJ012	
Poids frais (g)	21.3
Poids sec (g)	20.3
% Eau	4.7
Eléments	Concentration en mg/Kg de MS**
Hg	0.04
Eléments	Concentration en mg/Kg de MF**
Hg	0.038
Référence externe : CKL21/A165/PRO1/4 Référence interne : IZQJ013	
Poids frais (g)	21.8
Poids sec (g)	20.7
% Eau	5
Eléments	Concentration en mg/Kg de MS**
Hg	0.036
Eléments	Concentration en mg/Kg de MF**
Hg	0.034
Référence externe : CKL21/A165/PRO1/6 Référence interne : IZQJ014	
Poids frais (g)	19.9
Poids sec (g)	19.1
% Eau	4
Eléments	Concentration en mg/Kg de MS**
Hg	0.045
Eléments	Concentration en mg/Kg de MF**

Hg

0.043

Référence externe : CKL21/A165/PRO1/8 Référence interne : IZQJ015	
Poids frais (g)	17.7
Poids sec (g)	16.8
% Eau	5.1
Eléments	Concentration en mg/Kg de MS**
Hg	0.041
Eléments	Concentration en mg/Kg de MF**
Нg	0.039
Référence externe : CKL21/A165/PRO1/10 Référence interne : IZQJ016	
Poids frais (g)	13.3
Poids sec (g)	12.6

Référence interne : IZQJ016	
Poids frais (g)	13.3
Poids sec (g)	12.6
% Eau	5.3
Eléments	Concentration en mg/Kg de MS**
Hg	0.053
Eléments	Concentration en mg/Kg de MF**
Hg	0.05



4, rue de Bort-lès-Orgues ZAC de Grimont / BP 40 010 57 070 SAINT JULIEN-LES-METZ

Tél: 03 87.50.60.70 Fax: 03 87.50.81.31

RAPPORT D'ANALYSES IZQJ014_PCD_R1

KALI'AIR Monsieur MOHAMED SENOUCI Parc du Mélantois Rue des Sureaux 59262 SAINGHIN- EN - MELANTOIS

Vos références : N°21-10-019 CKL21/A165/PRO du 05/10/2021

Norme: Méthode interne MOp C-4/57

Technique: HRGC HRMS

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Date	Description	Validé par
19/10/2021	RAPPORT FINAL	Nicolas HENRION

Référence Interne		IZQJ007					
Référence Externe			CKL21/A165/PRO1/1				
Nature			Bio-indicateur / Végétaux				
Taux de matière sèche (%)			94,4				
Masse de matière sèche analyse	ée (g)		5,017				
Volume final après concentration			10				
Volume d'extrait injecté (µl)	N. /			2			
	Concentration	TEF	TEQ	TEQ	TEQ	% Rec. 130	
	(pg/g de MS)	(WHO 1998)	(min)	(med)	(max)	70 Kec. 13C	
2,3,7,8 TCDD	< 0,044	1	0,000	0,022	0,044	104	
1,2,3,7,8 PeCDD	< 0,084	1	0,000	0,042	0,084	92	
1,2,3,4,7,8 HxCDD	0,158	0,1	0,016	0,016	0,016	93	
1,2,3,6,7,8 HxCDD	0,205	0,1	0,021	0,021	0,021	70	
1,2,3,7,8,9 HxCDD	0,188	0,1	0,019	0,019	0,019	/	
1,2,3,4,6,7,8 HpCDD	3,549	0,01	0,035	0,035	0,035	77	
OCDD	14,767	0,0001	0,001	0,001	0,001	79	
2,3,7,8 TCDF	< 0,050	0,1	0,000	0,003	0,005	81	
1,2,3,7,8 PeCDF	< 0,053	0,05	0,000	0,003	0,003	/	
2,3,4,7,8 PeCDF	< 0,053	0,5	0,000	0,001	0,003	84	
1,2,3,4,7,8 HxCDF	< 0,070	0,1	0,000	0,004	0,027	80	
1,2,3,6,7,8 HxCDF	< 0,057	0,1	0,000	0,004	0,007	68	
2,3,4,6,7,8 HxCDF	0,069	0,1	0,000	0,003	0,008		
1,2,3,7,8,9 HxCDF	< 0,060	0,1	0,000	0,007	0,007	70	
1,2,3,4,6,7,8 HpCDF	0,501	0,01	0,005	0,005		70	
1,2,3,4,7,8,9 HpCDF	< 0,062	0,01	0,003	0,000	0,005 0,001	70	
OCDF	0,525	0,0001	0,000	0,000	0,000	83	
TOTAL TEQ WHO-1998 (pg	/g de MS)		0,104	0,195	0,285		
TOTAL TEQ WHO-2005 (pg			0,107	0,192			
TOTAL TEQ NATO (pg/g de			0,107	0,192	0,277 0,257		
TOTAL TEQ WHO-1998 (pg			0,098	0,184	0,237		
TOTAL TEQ WHO-2005 (pg			0,101	0,181	0,262		
TOTAL TEQ NATO (pg/g de			0,111	0,177	0,243		
Total TCDD	0,984		-,		0,2410		
Total PeCDD	< 1,169						
Total HxCDD	4,279						
Total HpCDD	8,252						
	1 < Total < 29,451						
Total TCDF	< 1,909						
Total PeCDF	< 1,485						
Total HxCDF	< 1,119						
Total HpCDF	0,915						
_	0 < Total < 5,952						
Marquage de l'extrait avant inje	ction		Le 18/	10/2021 à 10	:48		
Analyse par GC/HRMS			Le 19/10/2021 à 01:36				

Référence Interne			IZQJ008				
Référence Externe			CKL21/A165/PRO1/3				
Nature			Bio-indicateur / Végétaux				
Taux de matière sèche	Taux de matière sèche (%)			95,0			
Masse de matière sèch			5,041				
Volume final après con				10			
Volume d'extrait inject				2			
Canaánàna	Concentration	TEF	TEQ	TEQ	TEQ		
Congénère	(pg/g de MS)	(WHO 1998)	(min)	(med)	(max)	% Rec. 130	
2,3,7,8 TCDD	< 0,041	1	0,000	0,021	0,041	97	
1,2,3,7,8 PeCDD	< 0,075	1	0,000	0,038	0,075	88	
1,2,3,4,7,8 HxCDD	0,130	0,1	0,013	0,013	0,013	79	
1,2,3,6,7,8 HxCDD	0,084	0,1	0,008	0,008	0,008	65	
1,2,3,7,8,9 HxCDD	0,181	0,1	0,018	0,018	0,018	/	
1,2,3,4,6,7,8 HpCDD	4,043	0,01	0,040	0,040	0,040	72	
OCDD	22,320	0,0001	0,002	0,002	0,002	76	
2,3,7,8 TCDF	< 0,054	0,1	0,000	0,003	0,005	74	
1,2,3,7,8 PeCDF	< 0,051	0,05	0,000	0,001	0,003	/	
2,3,4,7,8 PeCDF	< 0,051	0,5	0,000	0,001	0,003	80	
1,2,3,4,7,8 HxCDF	< 0,063	0,1	0,000	0,003	0,026	69	
1,2,3,6,7,8 HxCDF	< 0,053	0,1	0,000	0,003	0,005	62	
2,3,4,6,7,8 HxCDF	0,155	0,1	0,016	0,005	0,003	63	
1,2,3,7,8,9 HxCDF	< 0,057	0,1	0,000	0,003	0,016	/	
1,2,3,4,6,7,8 HpCDF	0,673	0,01	0,000	0,003	0,000		
1,2,3,4,7,8,9 HpCDF	< 0,045	0,01	0,007	0,007	0,007	66	
OCDF	0,743	0,0001	0,000	0,000	0,000	80	
TOTAL TEQ WHO-	1998 (pg/g de MS)		0,104	0,188	0,272		
TOTAL TEQ WHO-2			0,109	0,187	0,265		
TOTAL TEQ NATO			0,125	0,190	0,255		
TOTAL TEQ WHO-			0,099	0,179	0,258		
TOTAL TEQ WHO-2	2005 (pg/g de MF)		0,104	0,178	0,252		
TOTAL TEQ NATO			0,119	0,181	0,242		
Total TCDD	< 0,903						
Total PeCDD	< 1,050						
Total HxCDD	3,672						
Total HpCDD	8,515						
Total PCDD	34,507 < Total < 36,460						
Total TCDF	3,513						
Total PeCDF	< 1,422						
Total HxCDF	< 1,016						
Total HpCDF	1,243						
Total PCDF	5,500 < Total < 7,937						
Marquage de l'extrait a	vant injection		Le 18	/10/2021 à 10	:48		
Analyse par GC/HRMS				/10/2021 à 02			

Référence Interne		IZQJ009					
Référence Externe			CKL21/A165/PRO1/5				
Nature			Bio-indicateur / Végétaux				
Taux de matière sèche (%)			97,9				
Masse de matière sèche	analysée (g)			5,029			
Volume final après con	centration (µl)		77	10			
Volume d'extrait injecté	ξ (μl)			2			
Congénère	Concentration (pg/g de MS)	TEF (WHO 1998)	TEQ (min)	TEQ (med)	TEQ (max)	% Rec. 13	
2,3,7,8 TCDD	< 0,061	1	0,000	0,031	0,061	104	
1,2,3,7,8 PeCDD	< 0,094	1	0,000	0,047	0,094	92	
1,2,3,4,7,8 HxCDD	0,105	0,1	0,011	0,011	0,011	98	
1,2,3,6,7,8 HxCDD	0,201	0,1	0,020	0,020	0,020	68	
1,2,3,7,8,9 HxCDD	0,183	0,1	0,018	0,018	0,018	/	
1,2,3,4,6,7,8 HpCDD	3,592	0,01	0,036	0,036	0,036	79	
OCDD	13,259	0,0001	0,001	0,001	0,001	83	
2,3,7,8 TCDF	< 0,065	0,1	0,000	0,003	0,007	80	
1,2,3,7,8 PeCDF	< 0,070	0,05	0,000	0,002	0,004	/	
2,3,4,7,8 PeCDF	< 0,070	0,5	0,000	0,018	0,035	83	
1,2,3,4,7,8 HxCDF	< 0,072	0,1	0,000	0,004	0,007	79	
1,2,3,6,7,8 HxCDF	< 0,062	0,1	0,000	0,003	0,007	68	
2,3,4,6,7,8 HxCDF	0,127	0,1	0,013	0,003	0,000	71	
1,2,3,7,8,9 HxCDF	< 0,065	0,1	0,000	0,003	0,013	/1	
1,2,3,4,6,7,8 HpCDF	0,461	0,01	0,005	0,005	0,007		
1,2,3,4,7,8,9 HpCDF	< 0,053	0,01	0,000	0,000	0,003	71	
OCDF	0,489	0,0001	0,000	0,000	0,001	88	
TOTAL TEQ WHO-19	008 (pg/g de MS)		0,104	0.214	0.224		
				0,214	0,324		
			0,106	0,209	0,311		
			0,113	0,196	0,203		
-							
	1,231 < Total < 6,805						
Marquage de l'extrait av	ant injection		Le 18	/10/2021 à 10	:48		
Analyse par GC/HRMS				10/2021 à 02			
Marquage de l'extrait avant injection				0,203 0,209 0,204 0,198			

Référence Externe								
		Référence Externe			IZQJ010 CKL21/A165/PRO1/7			
Nature			Bio-indicateur / Végétaux					
Taux de matière sèche (%)			94,9				
Masse de matière sèche a	nalysée (g)		5,082					
Volume final après conce	ntration (µl)			10				
Volume d'extrait injecté (μl)			2				
Congénère	Concentration (pg/g de MS)	TEF (WHO 1998)	TEQ (min)	TEQ (med)	TEQ (max)	% Rec. 13		
2,3,7,8 TCDD	< 0,059	1	0,000	0,030	0,059	105		
1,2,3,7,8 PeCDD	< 0,117	1	0,000	0,059	0,117	93		
1,2,3,4,7,8 HxCDD	< 0,061	0,1	0,000	0,003	0,006	94		
1,2,3,6,7,8 HxCDD	< 0,054	0,1	0,000	0,003	0,005	71		
1,2,3,7,8,9 HxCDD	< 0,037	0,1	0,000	0,002	0,004	/		
1,2,3,4,6,7,8 HpCDD	0,908	0,01	0,009	0,009	0,009	77		
OCDD	3,155	0,0001	0,000	0,000	0,000	78		
2,3,7,8 TCDF	< 0,062	0,1	0,000	0,003	0,006	82		
1,2,3,7,8 PeCDF	< 0,063	0,05	0,000	0,002	0,003	/		
2,3,4,7,8 PeCDF	< 0,063	0,5	0,000	0,016	0,032	82		
1,2,3,4,7,8 HxCDF	< 0,060	0,1	0,000	0,003	0,006	81		
1,2,3,6,7,8 HxCDF	< 0,050	0,1	0,000	0,003	0,005	68		
2,3,4,6,7,8 HxCDF	< 0,041	0,1	0,000	0,002	0,004	70		
1,2,3,7,8,9 HxCDF	< 0,054	0,1	0,000	0,003	0,005	/		
1,2,3,4,6,7,8 HpCDF	0,218	0,01	0,002	0,002	0,002	71		
1,2,3,4,7,8,9 HpCDF	< 0,049	0,01	0,000	0,000	0,000	1		
OCDF	0,286	0,0001	0,000	0,000	0,000	82		
TOTAL TEQ WHO-199	8 (pg/g de MS)		0,012	0,138	0,265			
TOTAL TEQ WHO-200			0,012	0,132	0,251			
TOTAL TEQ NATO (pg			0,015	0,112	0,209			
TOTAL TEQ WHO-199			0,011	0,131	0,251			
TOTAL TEQ WHO-200			0,012	0,125	0,239			
TOTAL TEQ NATO (pg			0,014	0,106	0,199			
Total TCDD	2,341							
Total PeCDD	< 1,639							
Total HxCDD	1,103							
Total HpCDD	2,074							
Total PCDD	8,672 < Total < 10,311							
Total TCDF	< 2,348							
Total PeCDF	< 1,758							
Total HxCDF	< 0,967							
Total HpCDF	0,314							
Total PCDF	0,600 < Total < 5,672							
Marquage de l'extrait avan	t injection		Le 18/10/2021 à 10:48					
Analyse par GC/HRMS				10/2021 à 03				

Référence Interne		7 7 7		IZQJ01	1								
Référence Externe			CKL21/A165/PRO1/9										
Nature Taux de matière sèche (%) Masse de matière sèche analysée (g) Volume final après concentration (μl)			Bio-indicateur / Végétaux 93,7 5,057										
							Volume d'extrait injecté (2		
							Congénère	Concentration (pg/g de MS)	TEF (WHO 1998)	TEQ (min)	TEQ (med)	TEQ (max)	% Rec. 130
							2,3,7,8 TCDD	< 0,051	1	0,000	0,026	0,051	105
1,2,3,7,8 PeCDD	0,328	1	0,328	0,328	0,328	97							
1,2,3,4,7,8 HxCDD	1,895	0,1	0,190	0,190	0,190	85							
1,2,3,6,7,8 HxCDD	1,656	0,1	0,166	0,166	0,166	72							
1,2,3,7,8,9 HxCDD	1,692	0,1	0,169	0,169	0,169	/							
1,2,3,4,6,7,8 HpCDD	57,602	0,01	0,576	0,576	0,576	79							
OCDD	300,232	0,0001	0,030	0,030	0,030	85							
2,3,7,8 TCDF	< 0,058	0,1	0,000	0,003	0,006	80							
1,2,3,7,8 PeCDF	< 0,063	0,05	0,000	0,002	0,003	/							
2,3,4,7,8 PeCDF	< 0,063	0,5	0,000	0,016	0,032	86							
1,2,3,4,7,8 HxCDF	< 0,085	0,1	0,000	0,004	0,009	77							
1,2,3,6,7,8 HxCDF	0,097	0,1	0,010	0,010	0,010	69							
2,3,4,6,7,8 HxCDF	0,172	0,1	0,017	0,017	0,017	70							
1,2,3,7,8,9 HxCDF	< 0,072	0,1	0,000	0,004	0,007	/							
1,2,3,4,6,7,8 HpCDF	2,902	0,01	0,029	0,029	0,029	74							
1,2,3,4,7,8,9 HpCDF	0,227	0,01	0,002	0,002	0,002	/							
OCDF	6,662	0,0001	0,001	0,001	0,001	88							
TOTAL TEQ WHO-1998 (pg/g de MS)			1,517	1,571	1,624								
TOTAL TEQ WHO-2005 (pg/g de MS)			1,579	1,625	1,672								
TOTAL TEQ NATO (pg/g de MS)			1,629	1,683	1,737								
TOTAL TEQ WHO-1998 (pg/g de MF)			1,421	1,471									
TOTAL TEQ WHO-2005 (pg/g de MF)			1,478	1,522	1,521 1,566								
TOTAL TEQ NATO (pg/g de MF)			1,526	1,576	1,626								
Total TCDD	< 1,131		1,020	1,570	1,020								
Total PeCDD	3,320												
Total HxCDD	41,754												
Total HpCDD	151,143												
Total PCDD	496,449 < Total <	497.580											
Total TCDF	< 2,194												
Total PeCDF	< 1,755												
Total HxCDF	4,726												
Total HpCDF	8,707												
	20,094 < Total < 24,044												
Marquage de l'extrait avant injection			Le 18/10/2021 à 10:48										
Analyse par GC/HRMS			Le 19/10/2021 à 04:13										